



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-18-0742 du 13/07/2018

Arrêté du 5 mars 2018

ARRETE PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTRICES DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation et nomination d'inspectrices des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2018.

Date d'application : 01/04/2018 et 01/07/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTRICES DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2018..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'INSPECTRICES DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DE L'ANNÉE 2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation et nomination d'inspectrices des Finances publiques dans le grade
d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre de l'année 2018

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu la demande des intéressées ;

ARRÊTE :

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

Article premier : les inspectrices des Finances publiques dont les noms suivent, sont nommées inspectrices divisionnaires des Finances publiques, classe normale, et affectées en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
EMMANUELLE	EYMOND	868361	INSPECTEUR FIP 08 01/09/2015	MISE À DISPOSITION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	DNID SAINT-MAURICE IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CL NORM 01 01/04/2018 01/04/2018
CLAIRE	BRUNET	190309	INSPECTEUR FIP 08 01/08/2016	DNID SAINT-MAURICE	DNID SAINT-MAURICE IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CL NORM 01 01/07/2018 01/07/2018

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 05/03/2018

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	